

MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST

AVIS PUBLIC DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE #2017-07-0007

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Me Jean-François Grandmont, directeur-général et secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil municipal de Bolton-Ouest le 11 septembre 2017 à 19h30 au 9, chemin Town Hall à Bolton-Ouest.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante : #2017-07-0007.

Nature et effets de la demande #2017-07-0007 :

Permettre la réduction de la largeur minimale de la ligne avant à 72.93 mètres lorsque la norme de l'article 4.1.1 du Règlement sur le lotissement #265-2008 est de 90 mètres.

Identification du site concerné : L'emplacement visé par la présente demande est situé au 10, chemin de la Tour à Bolton-Ouest, sur le lot # 5 193 056 du cadastre du Québec (matricule : 9009-36-5410).

Toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à cette demande.

Donné à Bolton-Ouest, ce 24 août 2017.



Me Jean-François Grandmont, OMA
Directeur-général et secrétaire-trésorier